



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 3 OCTOBRE 2024

Nombre de membres  
du Conseil  
Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent  
en fonction : **48**

Nombre de délégués :  
- présents : **32**  
- représentés : **13**  
TOTAL **45**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 3 octobre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

#### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> - Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint - -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> - -
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire - -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Véronique ELO, Adjointe	- M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. - -	<i>Pour la commune de STILL :</i> - Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

#### Membres représentés :

Mme Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à M. Bruno EYDER
M. Fabien SCHMITT	ayant donné procuration à Mme Laetitia MARTZ
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
Mme Chantal JEANPERT	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à Mme Christelle WAGNER-TONNER
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Jean-Luc SCHICKELE	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
Mme Armelle MORGENTHALER	ayant donné procuration à M. Marc DECKERT
M. Patrick SCHULTHEISS	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
M. Claudio FAZIO	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Marielle HELLBOURG	ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR
M. Alexandre GONCALVES	ayant donné procuration à Mme Chantal SITTLER
Mme Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

#### Membre excusé :

Laurent FARON, Adjoint de NIEDERHASLACH

#### Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : MOBILITE – TRANSPORT A LA DEMANDE – CONVENTION DE DELEGATION D’ORGANISATION D’UN SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE PAR LA REGION GRAND EST, SUR LES TERRITOIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM, ET DES COMMUNES DE BERGBIETEN, FLEXBOURG ET DANGOLSHEIM : AVENANT**

**N° 24-81**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- VU** l’arrêté préfectoral, en date du 29 juin 2021, dotant notamment la Communauté de Communes de la compétence relative à l’organisation de la mobilité ;
- VU** ses délibérations antérieures tendant à l’organisation d’un service de transport à la demande sur le territoire de la Communauté de Communes, ainsi qu’un partiellement sur les territoires de la Communauté de Communes des Portes de ROSHEIM, et des Communes de BERGBIETEN, FLEXBOURG et DANGOLSHEIM ;
- VU** plus particulièrement sa délibération N° 21-108 du 9 décembre 2021 entérinant la nouvelle convention de délégation d’organisation d’un service de transport à la demande par la Région GRAND EST, sur les territoires de la Communauté de Communes des Portes de ROSHEIM, et des Communes de BERGBIETEN, FLEXBOURG et DANGOLSHEIM ;
- VU** la convention en résultant arrivant à échéance le 31 août 2024 ;
- CONSIDERANT** que la Région Grand Est envisage de mettre en place un nouveau dispositif d’accompagner en matière de mobilité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- CONSIDERANT**, dans ce contexte, qu’un avenant de prorogation des dispositions actuelles est proposé par la Région Grand Est jusqu’à cette échéance ;
- VU** ainsi le projet de d’avenant en ce sens, diffusé à l’ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l’invitation à la séance ordinaire du 3 octobre 2024 ;
- SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 19 septembre 2024 ;
- ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente ;
- SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;
- ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l’unanimité  
entérine**

l’avenant à la convention de délégation d’organisation d’un service de transport à la demande par la Région GRAND EST, sur les territoires de la Communauté de Communes des Portes de ROSHEIM, et des Communes de BERGBIETEN, FLEXBOURG et DANGOLSHEIM en date du 21 février 2022, dans les forme et rédaction proposées,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.


**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le secrétaire de séance,

  
Martial HELLER



Le Président,

  
Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 4 octobre 2024
- publication sur le site internet le : 4 octobre 2024

**Acte à classer****DE-24-81**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	<b>&gt; AR reçu &lt;</b>	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-10-04T10-01-09.00 ( MI255964310 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241003-DE-24-81-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : MOBILITE - TRANSPORT A LA DEMANDE - CONVENTION DE DELEGATION D'ORGANISATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE PAR LA REGION GRAND EST, SUR LES TERRITOIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE NOS COMMUNES DE BERGBIETEN, FLEXBOURG ET DANCOLSHEIM : AVENANT

Date de décision : 03/10/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.2. Alienations

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-81 MOBILITE-TAD-CONVENTION DELEGATION-AVENANT.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/10/24 à 10:01

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 04/10/24 à 10:01

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 04/10/24 à 10:11